CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des objectifs

5/5

PRAXIS - DIRECTEUR.TRICE D'ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G1154

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir les compétences stratégiques et managériales indispensables à la gestion d'un établissement
- Définir une politique stratégique de l'établissement social et médicosocial en lien avec les politiques sociales, médico-sociales et sanitaires de son territoire
- Coordonner et piloter sa mise en œuvre dans les différents domaines

Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux Chefs d'établissement en fonction ou faisant fonction

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Rafael VERDEJO
Directeur du pôle Médico-Social du CNEH

06 30 18 34 97 - rafael.verdejo@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PRAXIS - DIRECTEUR.TRICE D'ÉTABLISSEMENT MÉDI-CO-SOCIAL

G1154

Du 01/02/2027 au 09/06/2027 - 12 jours - 84 heures
Du 07/09/2027 au 03/12/2027 - 12 jours - 84 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :
Nom :
Tél. :
E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :
Nom :
Fonction :
Service :
Tél. :
E-mail :

Établissement*

Nom
Adresse :
.....
Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :
.....
Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Code Service Chorus (SE)
Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 200 €
Tarif non-adhérents	4 620 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

MODULE 1 (3 jours) - Connaissance du secteur médico-sociaux
• Connaître les spécificités du secteur médico-social sur le plan réglementaire et de l'accompagnement
• S'approprier les grandes missions du Directeur en ESMS
• Anticiper et construire son CPOM

Atelier 1 - Rappel de la réglementation
• Les grandes lois ayant structuré le secteur médicosocial : de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale au renoncement à la loi grand âge et autonomie en passant par la loi ASV du 28 décembre 2015
• Les grandes missions et enjeux du Directeur en ESMS Rappel de la réglementation
• Les enjeux et les finances du CPOM
• Les objectifs en termes de qualité de la prise en charge des personnes accompagnées et d'efficience de gestion
• Démarche au service de la transformation de l'offre Les champs d'application des CPOM et des textes applicables
La procédure de conclusion d'un CPOM
• L'exécution d'un CPOM

Méthodes pédagogiques
• Une double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un établissement médico-social

MODULE 2 (3 jours) - Finances et contrôle de gestion en établissement médico-social
• Optimiser le process budgétaire dans son établissement et identifier les leviers d'amélioration
• Bâtir un tableau de bord adapté à ses objectifs

Atelier 2 - Les objectifs, enjeux et finalités d'une politique financière
• L'approche budgétaire et le pilotage
• Introduction et contexte réglementaire
• Rappels des principes de la préparation et de l'exécution budgétaire aujourd'hui en établissement médico-social
• Se préparer à la réforme de la tarification des ESMS : l'EPRD, pivot de la gestion financière
• Optimiser le suivi de l'exécution budgétaire de chacune des trois sections : encadrer ses dépenses et renforcer ses recettes
• Les enjeux et objectifs du pilotage pour les directeurs d'établissement

Méthodes pédagogiques
• Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage dans son établissement
• La construction d'un tableau de bord adapté à ses objectifs : outil de pilotage de son établissement

MODULE 3 (2 jours) - Gestion des ressources humaines
• Définir une politique RH en matière de recrutement et de formation
• Optimiser la gestion des ressources humaines dans un cadre contraint

Atelier 3 - La politique RH en EHPAD
• Le recrutement et la formation
- l'entretien
- la formalisation du recrutement dans le secteur médico-social
- l'attractivité du secteur médico-social pour un candidat
- les outils de sélection
• La gestion stratégique des formations du secteur médico-social
- les rôles et responsabilités des différents acteurs
- le plan de formation dans le secteur médico-social
- le DPC : compréhension et étapes de mise en oeuvre
• La gestion des ressources humaines
- l'optimisation des ressources allouées
- le temps de travail des soignants DAO (durée annuelle opposable)
- la gestion des ETP
- la gestion des plannings : le point sur l'absentéisme et les remplacements
- les éléments de paie

Méthodes pédagogiques
• les outils et tableaux de bord partagés
• Une approche pratique et concrète des problématiques RH quotidiennes dans son établissement

MODULE 4 (3 jours) - Management, qualité et gestion des risques
• Obtenir une vue générale de l'organisation soignante de son établissement
• S'initier à la démarche d'amélioration continue de la qualité en secteur médico-social

Atelier 4 - Le management
• Définir les bases du management en établissement médico-social
• Définir les règles de gestion des équipes
• La place de l'encadrement de proximité, cadre ou IDEC : quelles compétences pour quel encadrement ?
- les transmissions : quel temps pour quelles données ?
- la gestion des conflits
- les réunions de service
- les contrôles
• La coopération avec le médecin coordonnateur

Atelier 5 - Les grands concepts de la démarche qualité et de la gestion des risques
• La démarche qualité : concepts et principes
• L'évaluation interne et l'évaluation externe
• Les tableaux de bord de l'ANAP
• Les indicateurs de la HAS
• La gestion des risques : concepts et principes, méthodologie
• La présentation d'un projet à mettre en place dans son secteur d'activité
• La rédaction de protocoles qualité

INTERVENANT.E.S

• Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH, coordinateur du praxis
• Anna de Sa, Directrice d'établissement médicosocial, consultante du CNEH
• Estelle di Silvestro, Responsable administrative en EHPAD
• Christophe Catala, Directeur d'hôpital
• Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

LES PLUS

• Une double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un établissement médico-social
• Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage dans son établissement
• La construction d'un tableau de bord adapté à ses objectifs : outil de pilotage de son établissement
• Une approche pratique et concrète des problématiques RH quotidiennes dans son établissement
• La présentation d'un projet à mettre en place dans son secteur d'activité
• La rédaction de protocoles qualité

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

• Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
• Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 200 €
Non-adhérents	4 620 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSION.S

Paris	1, 2, 3 févr. 2027 et 15, 16, 17 mars 2027 et 3, 4, 5 mai 2027 et 7, 8, 9 juin 2027
Paris	7, 8, 9 sept. 2027 et 12, 13, 14 oct. 2027 et 3, 4, 5 nov. 2027 et 1, 2, 3 déc. 2027